المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

Première édition des Rencontres Scientifiques de la CMR

Sous le thème « Que peut apporter la recherche scientifique aux questions liées à la sécurité sociale ? »

10 décembre 2018 au siège de la CMR

La Caisse Marocaine des Retraites (CMR) a organisé le 10 Décembre 2018 la première édition de son cycle des Rencontres Scientifiques. Ces rencontres ont pour objectif d'engager un débat mobilisant l'intelligence collective au service de la sécurité sociale.

Consciente du rôle de la recherche scientifique dans l'innovation, le développement et la résolution des problématiques complexes, la CMR compte renforcer la collaboration avec les universités, dans différents domaines ayant traits à la sécurité sociale.

Cette première rencontre scientifique, qui regroupait des universitaires, des chercheurs de renoms et des professeurs dans différentes disciplines scientifiques ainsi que des personnalités du monde professionnel à l'échelle nationale et internationale, a permis de débattre des problématiques et les enjeux auxquels fait face aujourd'hui le secteur de la sécurité sociale au Maroc, de cartographier la production scientifique en la matière, tout en mettant en exergue l'importance de créer une synergie solide et pérenne entre les acteurs de la sécurité sociale et le monde académique.

À cette occasion, la CMR a signé une convention avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) afin de contribuer à la promotion de la Recherche Scientifique en primant les meilleurs travaux de recherche portant sur les domaines d'activités de la CMR en particulier et les domaines de la sécurité sociale en général.

La CMR a également conclu un accord de coopération avec le Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (CIF-OIT[1]) pour le développement d'expertise et le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la retraite.

---

[1] **L'Organisation internationale du Travail et le gouvernement italien ont établi le Centre international de formation en 1964 à Turin, en Italie, en tant qu'institut de perfectionnement professionnel.**